

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA

P. O. Box 3243

Telephone 517700

Fax: 517844

Website: www.africa-union.org

SC7605

CONSEIL EXECUTIF

Vingt et unième session ordinaire

9 – 13 juillet 2012

Addis-Abeba (ETHIOPIE)

EX.CL/720(XXI) iv Rev.3

Original: Anglais

**RAPPORT DU SOUS-COMITÉ SUR
LA COOPÉRATION MULTILATÉRALE RELATIF
AUX PARTENARIATS STRATEGIQUES DE L'AFRIQUE DE
JANVIER A JUIN 2012**

**RAPPORT DU SOUS-COMITÉ SUR LA COOPERATION MULTILATERALE
RELATIF AUX PARTENARIATS STRATEGIQUES DE L'AFRIQUE
DE JANVIER A JUIN 2012**

1. Au cours de la période considérée, le Sous-comité du COREP sur la coopération multilatérale, en étroite collaboration avec la Commission de l'Union africaine (CUA), a mené un certain nombre d'activités en ce qui concerne les Partenariats stratégiques de l'Afrique.

A. Mise en œuvre du Plan d'action du deuxième Sommet du Forum Afrique-Inde

2. Il convient de rappeler que lors de sa vingtième session ordinaire tenue du 23 au 27 janvier 2012 à Addis-Abeba (Ethiopie), le Conseil exécutif a demandé à la Commission et au COREP par le biais de son Sous-comité sur la coopération multilatérale de conclure rapidement avec la partie indienne le Plan d'action conjoint du Cadre de coopération renforcée, adopté par le deuxième Sommet du Forum Afrique-Inde, et d'assurer le suivi de la mise en œuvre des projets et des programmes convenus, dans les délais prescrits. Il a également demandé aux Doyens régionaux et aux États membres d'achever le processus de répartition des institutions dans les régions et les pays respectifs suite à l'offre de l'Inde de créer six nouveaux établissements au niveau continental.

3. À cet égard, des réunions se sont tenues entre le Sous-comité et la Commission d'une part, et une délégation indienne d'autre part pour finaliser le Plan d'action du Cadre de coopération renforcée du deuxième Sommet du Forum Afrique-Inde. Parallèlement, la mise en œuvre des projets et programmes convenus est en cours. L'ensemble des Doyens et Doyens régionaux se sont également réunis à plusieurs reprises, sans pour autant pouvoir parvenir à un accord concret sur les propositions faites pour la répartition.

Recommandations :

- (i) demander aux deux parties de soumettre, pour adoption, le Plan d'action du Cadre de coopération renforcée du deuxième Sommet du Forum Afrique-Inde avec la partie indienne, afin que les projets et programmes convenus puissent être mis en œuvre dans les délais prescrits;
- (ii) demander également à l'ensemble des Doyens et des Doyens régionaux de soumettre d'urgence l'emplacement des institutions continentales afin de permettre au Conseil exécutif de prendre une décision à ce sujet lors de la session de juillet 2012 ;
- (iii) demander à la Commission de l'Union africaine de fournir, lorsque cela s'avère nécessaire, toutes les informations concernant les propositions déjà retenues par la partie africaine pour le plan d'action conjoint du cadre de coopération renforcée et à la requête du Gouvernement indien.

B. Le troisième Sommet Afrique-Amérique du Sud (ASA)

4. Il convient de rappeler que le Conseil exécutif, à sa session de janvier 2011, a approuvé la décision de la troisième Réunion ministérielle Afrique-Amérique du Sud (ASA), tenue du 22 au 25 novembre 2011 à Malabo (Guinée équatoriale), aux termes de laquelle le troisième Sommet Afrique-Amérique du Sud (ASA) se tiendrait les 15 et 16 mai 2012 à Malabo (Guinée équatoriale).

5. En conséquence, le Sous-comité sur la coopération multilatérale et la Commission ont achevé les préparatifs du Sommet. Ainsi, les documents sur les questions en suspens telles que la structure et l'organigramme pour la mise en place du Secrétariat de l'ASA; les projets prioritaires à mettre en œuvre immédiatement; le mécanisme de financement des projets et programmes de l'ASA et la composition du Comité présidentiel stratégique, ont été préparés par la partie africaine pour être examinés avec la partie sud-américaine en vue de les soumettre, pour examen, au Sommet. Un projet de Déclaration a également été préparé.

6. De même, des dispositions ont été prises pour la tenue d'un Forum commercial et d'une exposition culturelle, conformément aux décisions de la Réunion ministérielle de novembre 2011 autorisant les deux événements. Il est toutefois noté, qu'en raison du manque de temps, un Forum commercial et une exposition culturelle appropriés n'ont pu être organisés. Le Forum commercial a été réduit à un atelier / séminaire et l'exposition culturelle devait se faire sur la base d'une participation volontaire. À cet égard, deux pays d'Amérique du Sud et trois de l'Afrique ont manifesté leur volonté de participer à l'exposition.

7. Malheureusement, au dernier moment, la partie sud-américaine, par le biais de son Coordonnateur - Le Brésil et la Présidence par intérim de l'UNASUR, le Paraguay - a demandé un report du Sommet au deuxième semestre de l'année. La Guinée équatoriale en tant que pays hôte et qui avait avancé dans la préparation du Sommet, a accepté la demande, ainsi que le reste de la partie africaine.

8. Compte tenu de ce qui précède, le Sous-comité et la Commission sont d'avis qu'une nouvelle date doit être proposée pour la mi-octobre ou novembre de cette année et la partie sud-américaine en a été informée en conséquence. Ce report donnera suffisamment de temps aux deux parties pour préparer le Sommet et terminer les discussions avec l'Amérique du Sud sur les questions en suspens. À cet égard, le Conseil exécutif demande que le Mécanisme de coordination et le Président du Sous-comité se réunissent, éventuellement à Malabo pour examiner ces questions dès que possible afin de préparer le Sommet plus tard dans l'année. Un Forum commercial et une Exposition culturelle dignes de ce nom pourraient en conséquence être envisagés.

Recommandations :

9. En tenant compte de ce qui précède, les recommandations suivantes sont faites:

- (i) demander aux parties africaine et sud-américaine d'examiner et d'adopter les 30 projets prioritaires africains identifiés et faciliter leur

mise en œuvre. Les différents groupes devraient examiner les moyens pratiques de mettre en œuvre les projets ;

- (ii) exhorter le Secrétaire exécutif de l'ASA à convoquer le Groupe de travail *ad hoc* sur le financement des activités de coopération ASA, le plus tôt possible, en raison de l'importance de la mobilisation des ressources pour financer les projets et les programmes ASA afin de promouvoir le partenariat, et lancer un appel à la partie africaine pour qu'elle identifie ses membres et joue un rôle important et constructif dans le processus;
- (iii) prendre note de la décision de reporter le troisième Sommet de l'ASA au deuxième semestre de l'année 2012 à Malabo (Guinée équatoriale), et inviter les deux parties à se consulter et à s'entendre sur une nouvelle date et procéder aux préparatifs nécessaires pour assurer le succès du Sommet ;
- (iv) demander au Mécanisme de coordination de se réunir dès que possible, éventuellement à Malabo (Guinée équatoriale), pour examiner les questions en suspens relatives à la dotation en personnel, aux membres, au financement et aux incidences financières de la mise en place du Secrétariat permanent de ASA et faire des recommandations appropriées au prochain Sommet;
- (v) les préparatifs d'un Forum commercial et d'une exposition culturelle dignes de ce nom devraient commencer tôt afin d'assurer leur succès.

C. Préparation du troisième Forum Afrique-Corée

10. La réunion des hauts fonctionnaires d'Afrique et de Corée à Addis-Abeba, qui a été reportée plusieurs fois au cours du premier trimestre de l'année, s'est finalement tenue le 7 juin 2012. Lors de la réunion, les deux parties ont examiné les activités du partenariat depuis la tenue du deuxième Forum en Corée en 2009 et ont discuté de la préparation du troisième Forum prévu le 17 octobre 2012 en Corée. Il a été souligné que si la coopération de la Corée avec les différents pays africains au niveau bilatéral au cours de la période a été remarquable, peu de choses ont été réalisées au niveau continental. Cette situation était en grande partie dû au fait que le Plan d'action 2009-2012, basé sur la Déclaration et le Cadre de coopération adoptés à Séoul en 2009, n'a pas été coopté par les deux parties pour faciliter la mise en œuvre. Les deux parties ont décidé que, puisque le Plan d'action 2009-2012 a été dépassé par le temps, il était nécessaire de préparer un nouveau Plan d'action 2012-2015 sur la base des résultats attendus du troisième Forum Corée-Afrique et sa Déclaration qui rappellera certains engagements passés, mais aussi contiendra des nouveaux engagements, comme la coopération dans le domaine de la paix et de la sécurité, de la science et de la technologie et du développement industriel.

11. À cet égard, la partie coréenne a décidé d'étudier le projet de Plan d'action fourni par la partie africaine, en consultation avec les autorités concernées en Corée avant de revenir vers la Commission. L'idée est de finaliser le Plan d'action, pour adoption, lors du troisième Forum Corée-Afrique.

12. La partie coréenne a informé la réunion de l'état d'avancement des préparatifs du troisième Forum. La partie coréenne a annoncé que les activités avaient été programmées du 15 au 19 octobre 2012 au cours de l'événement appelé une "Semaine africaine» et a indiqué que des invitations à la réunion seront envoyées à la Commission et aux États membres participants avant la fin du mois de juin 2012.

13. A titre de rappel, la formule de Banjul comprend: le Président en exercice de l'Union africaine ; le Président sortant de l'Union africaine ; le Président de la Commission de l'UA, les cinq Etats initiateurs du NEPAD, le Président du Comité d'Orientation des Chefs d'Etat et de Gouvernement du NEPAD (COCEG HSGOC), les Présidents et les Secrétaires exécutifs des huit Communautés économiques régionales (CER) ainsi que le Président du Sous-Comité du COREP sur la coopération multilatérale ;

Recommandations :

- (i) se féliciter de la réussite de l'organisation et des résultats de la Réunion des Hauts fonctionnaires tenue à Addis-Abeba le 7 juin 2012 ;
- (ii) demander au Sous-comité du COREP sur la coopération multilatérale et à la Commission de l'UA d'accélérer les préparatifs à leur niveau surtout, en ce qui concerne la Déclaration de Séoul et le Plan d'action, en vue d'assurer le succès du troisième Forum Afrique-Corée prévu le 17 octobre 2012 à Séoul;
- (iii) demander aux pays participants de bien vouloir prendre note des dates de la tenue du troisième Forum Afrique-Corée et des activités connexes prévues du 15 au 19 octobre 2012, à Séoul (République de Corée) et leur demander instamment d'y assister.

D. Conférence internationale de Tokyo sur le développement en Afrique (TICAD)

14. L'Union africaine a été acceptée comme co-organisateur du processus de la TICAD en août 2010. En février 2012, la Commission de l'Union africaine a été invitée par le Gouvernement du Japon, pour la première fois, à participer à la réunion du Comité directeur des co-organiseurs de la TICAD avec les autres co-organiseurs, à savoir, le Bureau du Conseiller spécial des Nations Unies pour l'Afrique (UNOSAA), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la Banque mondiale. Le Corps Diplomatique africain au Japon a également assisté à la réunion. Le but de cette réunion était de planifier et de discuter de la 4^{ème} Réunion ministérielle de suivi de la TICAD prévue à Marrakech (Maroc), les 5 et 6 mai 2012 ainsi que les préparatifs en vue de la convocation de la cinquième Conférence TICAD à Yokohama (Japon), du 1er au 3 juin 2013.

15. C'est dans ce contexte que la Commission de l'Union africaine a participé à la 4^{ème} Réunion ministérielle de suivi de la TICAD qui s'est tenue les 5 et 6 mai 2012

au Palmeraie Golf Palace à Marrakech (Maroc). Le programme de travail de la réunion de Marrakech, avec les présentateurs identifiés se présente comme suit:

- état de la mise en œuvre du Plan d'action de Yokohama: Japon ;
- croissance économique actuelle de l'Afrique et défis fondamentaux : Banque mondiale ;
- réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en Afrique: 2015 et au-delà : PNUD ;
- défis nationaux et transfrontaliers à relever: Consolidation de la Paix et Bonne Gouvernance : Commission de l'Union africaine ;
- changement climatique: Japon.

16. La délégation de la Commission de l'UA, dirigée par le Vice-président, a travaillé en étroite collaboration avec le Gouvernement du Japon et les autres co-organisateurs et a contribué de façon significative au succès de la réunion, qui a rassemblé environ 49 pays africains, dont 37 représentés au niveau ministériel, les organisations du système des Nations Unies, les organisations de la société civile ainsi que les médias.

17. Les domaines prioritaires suivants de l'UA permettant à l'Afrique d'atteindre ses objectifs de développement dans le processus de la prochaine TICAD V ont été mis en évidence lors de la réunion:

- mise en œuvre de l'Architecture africaine de paix de sécurité en vue de consolider la paix comme un élément essentiel pour le développement socioéconomique ;
- mise en œuvre du Programme pour le développement des Infrastructures en Afrique qui vise à mettre en place les réseaux nécessaires pour soutenir l'intégration africaine ;
- réalisation du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique pour assurer la sécurité alimentaire et la nutrition pour la population croissante de l'Afrique ;
- la Campagne pour la réduction accélérée de la mortalité maternelle en Afrique (CARMMA) est une initiative de la Commission de l'UA et du FNUAP en vue d'intensifier la mise en œuvre du Plan d'action de Maputo pour la réduction de la mortalité maternelle dans la Région Afrique ;
- la Réalisation du développement industriel accéléré pour l'Afrique qui vise à doter le continent d'une capacité industrielle opérationnelle ;
- l'Architecture africaine de la gouvernance, dont la mise en œuvre renforcera le processus de démocratisation en cours de l'Afrique et l'exploitation des ressources naturelles;

- la mise en place de l'Université panafricaine, en vue de la recherche intégrée et l'éducation en Afrique ; et
- la création de la zone de libre-échange continentale ;
- l'agenda mondial comme la réforme des Nations Unies et les défis du changement climatique à relever.

18. La Commission de l'UA et les co-organisateur ont estimé à l'unanimité que, comme la commémoration de l'anniversaire de la deuxième Décennie du processus de la TICAD coïncide avec le 50^{ème} anniversaire de la création de l'OUA / UA en 2013, le processus de la TICAD devrait être adapté pour aider le continent africain à mettre en œuvre son propre programme d'infrastructure et de développement, en mettant l'accent sur l'appropriation du processus par l'Afrique pour la réalisation des priorités de l'Afrique, mais en même temps sa transformation pour permettre au Japon d'être plus visible en Afrique dans son intérêt propre.

19. La réunion a également discuté des préparatifs de la TICAD V prévue en Juin 2013 à Yokohama (Japon). Il a été décidé que plusieurs grandes réunions préparatoires se tiendront, avant l'événement, dont la réunion du Comité directeur des co-organisateur prévue en septembre 2012 lors de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, la réunion annuelle du FMI - Banque mondiale prévue en octobre 2012 au Japon, la réunion des hauts fonctionnaires prévue en octobre / novembre 2012 au Burkina Faso et la Réunion ministérielle préparatoire de la TICAD V prévue en mars 2013 à Addis-Abeba (Ethiopie).

20. Les co-organisateur sont convenus avec le Japon que la TICAD V examinera les défis et les risques qui pourraient compromettre les tendances positives émergentes en Afrique, ce qui signifie que son objectif serait de promouvoir une croissance inclusive, équitable et durable, tout en renforçant la capacité d'adaptation en Afrique et ont défini le fondement de la TICAD V.

21. La participation de la Commission de l'UA à la réunion des co-organisateur et à la 4^{ème} Réunion ministérielle de suivi de la TICAD a permis la visibilité et l'appropriation par l'Afrique du processus de la TICAD. En tant que bénéficiaire du processus, la possibilité donnée à la Commission de l'UA d'être co-organisateur pour la première fois, a apporté la dimension continentale de l'Afrique à un processus jusque-là bilatérale, qui, même avec un impact positif, n'a pas toujours tenu compte des priorités de l'Afrique.

22. Il est donc prévu qu'au moment où nous préparons la TICAD V, l'UA mettra à profit son nouveau rôle pour influencer les documents de la TICAD V pour qu'elle tienne compte des préoccupations prioritaires de l'Afrique, et permette au Japon d'avoir des avantages supplémentaires. Pendant près de deux décennies, le Japon a manifesté sa solidarité avec l'Afrique et aidé l'Afrique à atteindre ses objectifs de développement. Le moment est venu, alors que nous célébrons le 20^{ème} anniversaire du processus de la TICAD, qui coïncide d'ailleurs avec le 50^{ème} anniversaire de la création de l'OUA / UA, pour que l'Afrique et le Japon soient plus

engagés dans le règlement des questions essentielles de développement, en mettant l'accent sur le commerce et l'investissement, les infrastructures, la science et la technologie ainsi que les relations intergouvernementales et entre les peuples dans l'intérêt des deux parties.

23. Le Corps Diplomatique africain à Tokyo, qui jusqu'ici a toujours suivi le processus de la TICAD, est disposé à travailler avec ses homologues à Addis-Abeba et la Commission de l'UA pour bien préparer la TICAD V et atteindre ainsi les objectifs fixés.

Recommandations :

- (i) se féliciter du succès de la 4^{ème} Réunion ministérielle de suivi de la TICAD tenue les 5 et 6 mai 2012 à Marrakech (Maroc), et exprimer sa gratitude au Japon pour s'être acquitté de ses engagements au titre du Plan d'action de Yokohama en dépit de ses propres problèmes internes ;
- (ii) se féliciter également de l'annonce faite par le Japon d'organiser la TICAD V du 1^{er} au 3 juin 2013 dans la ville de Yokohama (Japon), qui commémorera le 20^{ème} anniversaire du processus de la TICAD, ainsi que de sa contribution positive au développement économique de l'Afrique depuis 1993 ;
- (iii) reconnaître le rôle remarquable joué par le Corps Diplomatique africain à Tokyo dans le processus de la TICAD durant des années et sa volonté de travailler avec ses homologues à Addis-Abeba pour promouvoir l'intérêt de l'Union africaine dans le processus de la TICAD ;
- (iv) demander instamment au COREP, au Corps diplomatique africain, aux États membres et à la Commission de travailler en étroite collaboration avec le Japon et les autres co-organisateurs dans le cadre de la préparation de la TICAD V afin d'assurer son succès.

E. Forum de coopération Afrique – Chine (FOCAC)

24. Ce forum a été un bon exemple de coopération Sud-Sud et a contribué à renforcer les moyens de consultation et de communication, ainsi qu'à mettre en place un mécanisme de coopération, qui est avantageux pour l'Afrique et la Chine.

25. Conformément à la Décision EX.CL/Dec.532 (XVI) et tel que décidé à la 4^{ème} Conférence ministérielle du FOCAC en 2009 à Sharm El-Sheikh (Egypte), La Commission de l'UA a été admise comme membre à part entière à la réunion des hauts fonctionnaires du FOCAC qui s'est tenue les 26 et 27 octobre 2011 à Hangzhou (Chine).

26. De manière générale, on peut considérer ce partenariat comme un succès grâce aux efforts conjoints déployés par les deux parties dans la mise en œuvre des diverses activités. Des résultats remarquables ont été obtenus dans tous les

domaines, y compris la politique, l'économie, le commerce, le développement et la culture.

27. Malgré ce bilan largement positif, certains États membres ont exprimé la nécessité de renforcer la coopération Chine-Afrique et d'inciter le FOCAC à accorder plus d'attention, au cours de la décennie à venir, à des questions clés dont, entre autres, ce qui suit:

- lutte contre le terrorisme;
- questions juridiques et consulaires;
- crime organisé;
- création d'emplois;
- immigration clandestine;
- changement climatique;
- protection du bassin du Congo;
- situation particulière des petits États insulaires;
- transport maritime;
- renforcement de la coopération multilatérale dans la mise en œuvre du programme du NEPAD;
- renforcement de la coordination avec les organisations internationales, en particulier le Conseil de sécurité des Nations Unies, l'OMC et le G20.

28. Les deux parties sont en train de préparer la 5^{ème} Conférence ministérielle du FOCAC, prévue à Beijing (Chine) les 19 et 20 juillet 2012, qui portera sur le thème « Consolider les acquis et ouvrir de nouvelles perspectives pour le nouveau partenariat stratégique sino-africain ».

29. Les projets de documents de la conférence, à savoir la Déclaration et le Plan d'action de Beijing pour la période 2013-2015 sont en cours d'examen par les deux parties.

Recommandations :

- (I) nécessité de maintenir des consultations régulières entre les Missions diplomatiques africaines basées à Addis-Abeba et à Pékin, respectivement, la Commission et la partie chinoise, conformément à la Décision antérieure du Conseil exécutif de janvier 2012, dans le processus de préparation et de rédaction des documents finals (Déclaration et Plan d'action) de la cinquième Conférence ministérielle ;

- (II) identifier et présenter des projets prioritaires continentaux que la Chine pourrait aider à mettre en œuvre.

F. Stratégie conjointe Afrique-UE (JAES) : Réunion du Groupe de travail Afrique-UE

30. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie conjointe Afrique-UE, la quatorzième réunion du Groupe de travail conjoint Afrique-UE a eu lieu les 8 et 9 mars 2012 à Bruxelles (Belgique). Ont pris part à la réunion, la présidence par rotation de l'UA représentée par Son Excellence l'Ambassadeur du Bénin, les Co-Présidents africain et européen des Groupes d'experts conjoints, les Parlements européens et africains, la société civile des deux continents, les hauts fonctionnaires des deux commissions et le Service européen d'action extérieure (EEAS), ainsi que les représentants des États membres, des communautés économiques régionales africaines, de la Banque africaine de développement et de la Banque européenne d'investissement.

31. La réunion a reconnu la Stratégie conjointe comme le cadre prioritaire de coopération entre les deux continents. Elle a également reconnu que la mise en œuvre du Plan d'action de la Stratégie conjointe dans les huit partenariats thématiques n'a pas encore répondu aux attentes. Les deux parties ont également reconnu que davantage de travail devait être fait afin de réaliser tout le potentiel de la Stratégie conjointe, en tenant compte du prochain Sommet Afrique-UE prévu en 2013. La 14^{ème} réunion du Groupe de travail a permis de déployer des efforts supplémentaires afin que le partenariat devienne encore plus dynamique et plus efficace dans la réalisation des objectifs définis en commun. A cet égard, il importe d'accorder la priorité aux domaines de collaboration tout en tenant compte des présentes réalités en ce qui concerne la crise économique, financière et mondiale en déterminant les perspectives.

32. À cet égard, il convient de souligner que les participants ont échangé des vues sur la révision éventuelle et l'amélioration de l'architecture actuelle de la Stratégie conjointe et du contenu du partenariat, ainsi que le suivi et l'évaluation de l'efficacité des Groupes d'experts conjoints. La réunion a également reçu des informations sur les moyens de financement envisagés par l'UE pour financer la Stratégie conjointe plus efficacement, en particulier sur la proposition relative à un Programme panafricain dans le Nouvel Instrument de développement et de coopération (DCI) pour le prochain Cadre financier pluriannuel (MFF). Par ailleurs, il s'avère nécessaire d'identifier clairement les domaines prioritaires qu'il faut financer, y compris la mise en place de l'instrument/Facilité panafricain(e) de financement.

33. Les rapports des groupes de travail entre les deux parties sur l'état actuel de la mise en œuvre des partenariats thématiques ont été soumis ensuite à une séance plénière. Les co-présidents de la réunion, pour la partie européenne, M. Nicholas Westcott, Directeur Général du Département Afrique du Service européen pour l'action extérieure (EEAS), et Mme Francesca Mosca, Directeur, Développement et Coopération de la Commission européenne, et pour la partie africaine, l'Ambassadeur John Kayode Shinkaiye, Directeur de cabinet du Président de la Commission de l'UA, ont salué les progrès accomplis et invité les Groupes d'experts conjoints à hiérarchiser les activités en vue d'obtenir des résultats concrets.

34. Les réunions bilatérales suivantes se sont également tenues:

- la réunion de coordination entre la Commission de l'Union africaine et la Commission européenne, le Service européen pour l'action extérieure et les Communautés économiques régionales africaines (CER), qui a décidé de promouvoir la participation des CER à la Stratégie conjointe et de renforcer les interactions aux niveaux régional et continental ;
- la réunion entre la Commission de l'Union africaine et la Commission européenne, le Service européen pour l'action extérieure, la Banque africaine de développement et la Banque européenne d'investissement qui a permis de renforcer leur coopération dans la mise en œuvre du Plan d'action actuel de la Stratégie conjointe, et de discuter de leur coopération future, notamment dans le contexte du Programme panafricain proposé ;
- la discussion entre le Service européen pour l'action extérieure et la Commission de l'Union africaine qui portait sur les questions juridiques, en particulier le principe de compétence universelle, la Cour pénale internationale, et l'affaire Hissène Habré.

35. La prochaine réunion du Groupe de travail conjoint Afrique-UE, aura lieu à Addis-Abeba dans le courant du dernier trimestre de 2012.

Recommandations:

- (i) Il faut restructurer et renforcer les Groupes d'experts conjoints de la partie africaine, afin d'utiliser efficacement le Groupe de travail pour obtenir des avantages pour le continent ;
- (ii) A cet effet, il importe d'exhorter les deux parties à organiser une session de réflexion pour examiner l'architecture de partenariat dans son ensemble avant la tenue de la prochaine réunion du Groupe de travail conjoint Afrique-UE qui aura lieu au cours du dernier trimestre de 2012 ;
- (iii) il faut que les États membres participent pleinement aux Groupes d'experts conjoints afin de prévoir et de réaliser les objectifs généraux du partenariat pour le continent ;
- (iv) il importe de demander à la Commission de l'UA et aux Etats membres de veiller à ce que les résultats clés à atteindre ~~objectifs prioritaires retenus~~ qui seront présentés lors du 4^{ème} Sommet Afrique-UE ~~qui se tiendra~~ à Bruxelles en décembre 2013 soient conformes aux projets et initiatives déjà ~~qui ont été~~ retenus dans le plan d'action Afrique-UE (2010-2013) et non une liste d'activités *ad hoc* qui ne soit pas prise en compte dans les paramètres du plan d'action suscité.

G. Conclusion

36. A la lumière de ce qui précède, il est évident que le Sous-comité du COREP sur la coopération multilatérale a travaillé sans relâche avec la Commission de l'Union africaine, en vue de renforcer les Partenariats stratégiques de l'Afrique.

2012

Report of the PRC sub-committee on multilateral cooperation with respect to Africa's strategic partnerships January To June 2012

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/4173>

Downloaded from African Union Common Repository